

Chère lectrice, cher lecteur,

Je commençais à rédiger la causerie du mois quand, le 17 juillet, trois informations arrivèrent pratiquement en même temps sur mon écran. La première me prévenait de la dissolution de l'Association des capitaines au long cours et des capitaines de 1^{re} classe ; la seconde, où j'étais seulement en copie, m'apprenait qu'une région littorale de France se préoccupait de sa culture maritime et la troisième annonçait le *décret du 15 juillet relatif aux attributions du nouveau ministre de la mer*, en fait la nouvelle ministre de la mer, Madame Annick Girardin.

Le même jour : la disparition d'une association de marins et l'aveu du manque de culture maritime dans notre pays de terrien, avec la création du tant attendu Ministère de la mer. Je n'en revenais pas ! Mais tout cela n'avait pas fait le « buzz » dans la presse comme la nomination du Garde des Sceaux.



17 juillet 2020 : le jour de tous les espoirs et désespoirs marins et maritimes

Voilà des années que les causeries écrites à l'encre salée se préoccupent de la dissémination des activités marines dans un semis de ministères, tels ceux de l'Agriculture, de l'Alimentation, des Transports, des Armées, de l'Économie avec les constructions navales en tous genres et aussi de l'éducation nationale - je suis « vieux jeu » et j'appelle cette entité gouvernementale, le ministère de l'Instruction publique. L'éducation, les parents et les différentes instances sociales devraient suffire. À l'école d'apprendre à lire, à écrire et à compter à nos jeunes. La littérature peut aussi enseigner l'art de vivre en société. C'est juste une réflexion ! – Il existe encore un Secrétariat général de la mer, modeste et discret pour le grand public, mais combien nécessaire, descendant des ministères de la Marine Marchande des grandes époques des activités maritimes françaises multiples, temps où nous nous targuions d'avoir notre pavillon flottant haut chaque jour dans les grands ports de notre planète et d'avoir une flotte de pêche hauturière et côtière, qui assurait une bonne gestion halieutique.

Et puis, il y avait les hommes d'équipage issus principalement des régions côtières, marins pêcheurs, de commerce, ceux de la Marine Nationale et de tous les services d'État comme la Douane, la Gendarmerie maritime, les navires scientifiques, ceux du lamanage portuaire et je dois en oublier. Tout ce monde, à part nos Marins militaires, relevait de la Caisse des Invalides et de ses pensions créées le 23 septembre 1673 par Colbert. Aujourd'hui, certains sombres crétins cherchent à le déboulonner. À partir de la Révolution, en 1795, les matelots et capitaines passent sous la coupe administrative de l'Inscription maritime. Cette vieille institution disparaît en 1967 et devient les Affmar (Affaires maritimes).



Le Peuple de la mer se défait de jour en jour, les anciens membres des équipages rejoignent un à un l'éternité marine. Les bureaux liés à la marine de plaisance remplacent par leur importance ceux qu'occupait l'administration des marines professionnelles. L'immeuble de l'ancien ministère de la Marine marchande, 3 place de Fontenoy, a été classé monument historique le 27 décembre 2013 et n'a plus rien à voir avec la marine : il reste la façade de

l'ensemble du ferronnier d'art de Raymond Subes, avec son bateau et sa sirène. Voir, à ce sujet, la causerie « *Où est passé le Ministère de la mer ?* » d'octobre 2014.

Ce 17 juillet, une nouvelle époustouflante, le décret relatif aux attributions de ce ministre est publié. Voilà vingt-neuf ans que le monde maritime attendait cela. Madame Annick Girardin en prend la barre. Nous savons que ce domaine ne lui est pas inconnu et nous lui souhaitons de mener à bien ce portefeuille qui peut engendrer tous les espoirs pour le pays et son humanité. La stratégie de la France (11 millions de km²) doit rester en rapport avec son important territoire maritime, en fait le deuxième en surface au monde, après les États-Unis (12 millions de km²).

J'ai lu l'article 1 de ce décret n°2020-879 du 15 juillet et j'y ai relevé : Le ministre de la mer,

- Exerce les attributions relatives à la navigation, à la sécurité, à la formation, aux gens de mer, à la plaisance et aux activités nautiques.

Un peu plus loin :

- Conjointement avec le ministre de l'« éducation » nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministre de la transition écologique, le ministre définit une politique de développement des sports nautiques.
- Il participe à l'élaboration des programmes de recherche, d'enseignement et d'encouragement de l'innovation concernant ses attributions.



▪ Photo : J. Mével

Il me semblait, mais ce n'est que ma propre analyse, qu'il manquait un article concernant le développement de l'« Esprit mer » que j'avais déjà défini dans la causerie du mois de janvier 2018 : « *À la recherche de l'esprit marin* ». Cette dernière recherchait les origines de l'esprit marin dans l'Antiquité. J'espère générer des idées pour développer l'intérêt de nos compatriotes pour le domaine maritime et faire mentir le si célèbre : « labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France » de Sully, en ajoutant le terme « sillage ».

Nous pouvons remarquer l'insistance écrite pour le développement des sports nautiques, de la plaisance et des activités nautiques. Peu d'allusions à la condition de ceux qui sont destinés à devenir les Travailleurs de la mer, comme l'a écrit Victor Hugo. Il demeure vrai que l'avenir de ces futurs professionnels s'est particulièrement assombri. Pour preuve, la disparition de nos ports de pêche au profit de la Plaisance, la diminution du nombre d'armateurs nationaux au commerce et à la pêche et son corollaire sur les flottes. Nous pouvons nous demander combien d'élèves de 2020 des lycées professionnels maritimes deviendront d'authentiques navigateurs. Je n'ai pas trouvé de rapport à ce sujet.

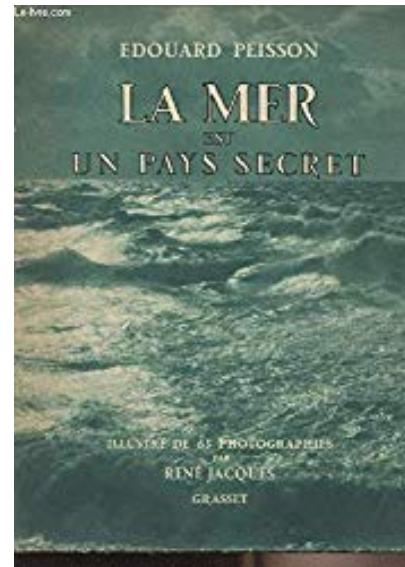
Il semble que le métier n'attire plus !

Quelques mots sur la Plaisance : le Covid 19, ajouté à une crise économique annoncée, risque d'empêcher les Français d'acheter un bateau de plaisance. Je pense que les unités petites et moyennes, qui enchantaient les gens au revenu moyen, vont avoir du mal à trouver des acquéreurs. Le meilleur thermomètre sera de constater la disponibilité des anneaux dans les ports dédiés à la Plaisance.

Malgré tous ces inconvénients, je ne peux m'empêcher de croire à l'avenir salé de notre nation avec ce ministère renaissant.

Une grande région où l'influence du maritime n'est pas négligeable, se pose cette question : « Quid de la relation entre la littérature et la culture maritime ? »

- Personnellement, j'ai toujours pensé que **la littérature marine** et non maritime, comme me le précise souvent mon lexicographe attiré, **est l'expression écrite du Peuple de la mer, des gens de mer**. Sa quintessence se situe dans une période historique située environ entre 1850 et l'an 2000. C'est le développement des accès faciles aux régions balnéaires par le train, la multiplication, la multiplication des voyages transocéaniques sur des paquebots devenus aujourd'hui des légendes pour le bien et le pire. Les écrivains prennent le large ou vivent sur la côte et nous pouvons constater le nombre impressionnant de chefs-d'œuvre de notre littérature. Même le prix Goncourt couronne, dans les dix premières années de son existence, des écrivains à la fibre maritime tel John-Antoine Nau, Claude Farrère, André Savignon, Marc Elder. N'oublions pas les Eugène Sue, Victor Hugo, Édouard Peisson entre autres et Hermann Melville, Robert-Louis Stevenson, Joseph Conrad pour ne citer que les plus grands à l'étranger.
- Pouvons-nous parler d'une culture maritime nationale ? Non ! Les habitants de notre pays se tournent toujours vers la terre, l'explication est historique et n'oublions pas : « *La mer, c'est ce que les Français ont dans le dos quand ils sont sur la plage* », bougonnait Éric Tabarly.



Pour remédier à cela, une politique d'instruction maritime à long terme diffusée dès le plus jeune âge dans tous les établissements scolaires de l'Hexagone apparaîtrait nécessaire. La vie marine ne se résume pas qu'aux grandes courses océaniques, comme le croit une majorité de notre population.

- Il existe des cultures régionales maritimes qui se transforment de plus en plus en activités ludiques à l'attention des touristes. La nostalgie reste aussi un grand moteur pour faire rêver d'un temps ... vous connaissez la formule.
- La littérature marine doit beaucoup aux rivages bretons. Pourtant, tout ceci est oublié face à l'assaut médiatique et à celui des nouvelles techniques. De plus, voir dans ce texte, la lente, mais certaine disparition de la population vivant de la mer, cette immense surface principalement devenue un vaste stade de loisirs dits nautiques. C'est un peu escamoter tous ces siècles de sacrifices humains pour *apprivoiser* l'eau salée.
- La valorisation de la littérature marine et de ceux qui écrivent la mer demeure très faible. Sortie de la technique chère à nos plaisanciers, l'écrit disparaît dans nos librairies, c'est souvent un demi-rayon au fin fond de cette maison. L'écrivain de la mer apparaît invisible derrière les piles des auteurs très médiatisés. En revanche, les « beaux livres » pullulent. Je me suis toujours demandé s'ils étaient réellement lus, les images et les photographies évocatrices remplacent bien mille mots, n'est-ce pas ? ... L'avantage de notre littérature est souvent régional et ses auteurs conservent un certain succès local. Pas facile de percer chez les grands éditeurs et surtout d'être diffusé. Je conseille souvent de se faire préalablement un nom et ensuite d'écrire, c'est la loi du succès aujourd'hui. Qu'importe l'histoire et le style. Heureusement, il reste quelques bons auteurs à découvrir dans les salons du livre dit maritime !

Pour résumer ce chapitre qui mériterait un développement de plusieurs pages, je suis persuadé que notre jeunesse considère la mer comme un lieu de vacances, de libertés en tous genres. Le capitaine Haddock apparaît comme un personnage vieilli de bandes dessinées, comment peut-il se mesurer à n'importe quel surhomme cinématographique,

La littérature marine ne fait plus rêver notre jeunesse et n'engendre plus de vocations.

Elle conserve des lecteurs dont la moyenne d'âge est très avancée, dont les rêves de jeunesse resurgissent à la vue de certains titres relus en parcourant les rayons de leur bibliothèque.

Ce même 17 juillet, je recevais, via internet, l'interview de Bernard Datcharry, président de l'Association des capitaines au long cours et des capitaines de 1^{re} classe, au sujet de **la dissolution de cette fraternité.**

Impossible d'oublier la célèbre Association internationale des cap-horniers dissoute à la suite de la réunion du 15 mai 2003 dans l'hôtel de l'Univers, là où elle avait été fondée en 1937 : voilà *la fin d'une épopée glorieuse* ! pouvions-nous lire en guise de finale dans notre presse maritime.



Le commandant Datcharry et les adhérents ont dissous l'ACLCC1 le 30 juin dernier. La moyenne d'âge des adhérents est de 80-82 ans, le brevet de CLC (capitaine au long cours) n'est plus décerné depuis plusieurs années, « *c'est l'esprit d'équipage qui disparaît* » et « *autant finir avec le pavillon haut, l'année de notre centenaire.* » dit le président et d'ajouter : « *J'estime que nous sommes représentatifs*

de la période allant de la Seconde Guerre mondiale à l'an 2000. C'est une très belle époque pour la marine, même si c'est une époque compliquée avec la perte de l'empire colonial. Les grands armateurs engageaient de gros moyens sur le marché mondial. Il existait toujours un respect des marins. Actuellement les armateurs deviennent plutôt des sociétés anonymes. Malgré tout il existe encore des compagnies qui ont gardé cet esprit » ... - Le Marin du 16 juillet 2020 –

Aujourd'hui, je crains que la disparition de cette grande fraternité marine risque fort d'engendrer l'extinction d'autres associations maritimes actives.



En ces jours, nous pouvons mesurer les difficultés de nos marins français à partager leur vie avec des équipages aux langues multiples. Même si ces navigateurs du monde demeurent excellents, il manquera toujours cette harmonie qui faisait d'un navire de commerce ou de pêche, au pavillon bleu/blanc/rouge, un *village* de France dans le royaume de Neptune.

René Moniot Beaumont

Littérateur de la mer
Académie de marine (ip)

- Août 2020 -